Comme je l'ai dit auparavant, je ne veux point m'étendre sur les phases de notre évolution, mais, je crois exprimer ce que l'on reconnaît généralement, en affirmant que le Canada devra à l'avenir ouvrir ses portes beaucoup plus larges aux immigrants de l'Europe, afin de maintenir son niveau de vie et son taux d'accroissement. Même ceux qui, dans le passé, manifestaient le plus de crainte ou se montraient le plus intransigeants sur ce point, se sont ralliés à cette opinion. Il ne se rencontre pas un citoyen canadien qui n'ait conscience que l'on doive se munir de garanties importantes pendant la période d'immigration à venir et je partage loyalement leur manière de penser. Après réflexion, nous aimons à employer le terme "immigration sélective", mais, il est utile de posséder des notions précises à ce sujet. Quel sera le fondement de notre choix? En l'occurrence, je suis tout à fait neutre en ce qui concerne telle ou telle catégorie particulière comme, par exemple, les occupations, le pays, l'éducation, etc. Cependant, je suggère fortement que, dans l'énonciation du programme à suivre, il n'y ait rien de secret; aucune décision à cet égard ne doit être prise à huis clos. Rien de bon ne pourrait sortir d'un programme sur cette question dont les citoyens canadiens ou les immigrants eux-mêmes ignoreraient les principaux points. Je sais aussi qu'on peut élaborer une méthode de sélection qui, en apparence, sera très inoffensive mais n'en sera de fait pas moins nuisible.

Encore une fois, je ne fais aucunement allusion aux lois canadiennes d'im-

migration, mais aux lois d'immigration en général.

L'histoire fourmille d'exemples et je n'ai qu'à mentionner l'épreuve de la dictée dont on fit usage en Australie d'une façon fort indigne en certaines occasions. La loi devrait protéger la politique d'un pays et ses citoyens actuels ou éventuels contre les caprices ou les préjugés de race ou de religion de tout fonctionnaire.

Je suggérerais aussi que le droit du citoyen canadien soit élargi de manière à lui permettre de faire venir chez lui un parent d'Europe, surtout quand ledit citoyen est en mesure de se porter garant du nouvel arrivant et d'assurer que ce dernier ne sera point une charge à l'Etat ou, en certains cas, quand une

institution reconnue offre les mêmes garanties à cet effet.

Tandis que nous traitons de ces questions d'ordre général concernant l'admission des immigrants, je désire vous soumettre une autre opinion. Nous, Canadiens, avons toujours été à même d'offrir aux immigrants des trésors inestimables au point de vue liberté et avantages. On a presque toujours frappé à notre porte et toujours nous avons été libres de choisir et trier ceux que nous voulions laisser entrer. Ceci est encore en grande partie vrai, mais je regretterais que cette situation nous empêchât de voir clairement certaines vérités fondamentales dans la situation mondiale de l'immigration. C'est qu'il n'est guère possible pour le Canada, aujourd'hui, de se montrer difficile quant aux immigrants comme il l'était au temps jadis. Les taux des naissances et des mortalités dans certains pays de l'Europe, le marché du travail, les règlements régissant la sortie et les échanges, les besoins de la reconstruction ont modifié la situation en conséquence et sont causes que plusieurs groupes de postulants furent éliminés, groupes, dis-je, que le Canada aurait été très heureux d'admettre. De plus, des contrées en voie de développement et de reconstruction profitèrent des occasions qui s'offraient à elles et fournirent des foyers à certains des éléments les plus avantageux du monde des immigrants. Les êtres humains, on le reconnaît de plus en plus, constituent une denrée précieuse assez rare sur le marché, si l'on veut bien me permettre de m'exprimer en des termes si brutaux, et si le Canada veut donner suite à ses programmes d'expansion, il devra se montrer très réaliste dans sa politique d'immigration. Dans de telles circonstances, le programme le moins entaché de préjugés et de fausses conceptions est celui qui sera probablement le plus avantageux. L'histoire nous apprend ce que les préjugés dont ont souffert les Huguenots dans leur propre patrie ont fait perdre à la